

Un nouveau fonds actions en partenariat avec Investir, le Journal des Finances

INVESTIR PEA PALATINE

viendra enrichir la gamme des fonds actions de Palatine Asset Management
à partir du 15 mars 2018

INVESTIR et Palatine Asset Management ont décidé d'associer conjointement leur marque pour créer un fonds, éligible au PEA, proposant un univers d'investissement recouvrant de manière non exclusive les thématiques des sélections du Journal Investir.

La gestion du fonds étant discrétionnaire, la sélection de valeurs par les gérants de Palatine Asset Management sera flexible et pourra se rapprocher des valeurs retenues par le Journal ou au contraire s'en éloigner. De même, la composition du portefeuille présentera un nombre flexible de valeurs selon les choix discrétionnaires de la gestion.

Avant chaque publication, le Journal Investir transmettra sa composition à la Société de gestion qui la prendra en compte parmi un ensemble d'autres critères, réalisera ses propres diligences et sa propre sélection de valeurs. L'univers d'investissement de l'OPCVM ne sera pas limité à la composition du portefeuille transmise par le Journal Investir.

Le fonds, éligible au PEA, sera investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés de l'Union européenne éligibles au PEA.

En outre, le fonds a vocation à être exposé à plus de 90% aux actions, et surtout aux valeurs françaises.

Le risque de perte en capital

Comme tout instrument financier investissant majoritairement dans des actions d'entreprises, le fonds pourra exposer l'investisseur à un risque de perte en capital important.

Les atouts d'un OPCVM

La création du fonds répond à la demande :

- de simplicité en offrant la possibilité de détenir facilement un portefeuille composé en grande partie des valeurs favorites d'Investir.
- de souplesse avec la possibilité de souscrire à tout moment des parts du fonds, les ordres de souscriptions ou de rachats seront centralisés chaque jour jusqu'à 11h30 et exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du jour de centralisation.

Le montant à investir dépend de votre situation personnelle et de votre patrimoine.

La valeur liquidative d'origine correspond à une part qui au jour du lancement du fonds sera de 100 €.

La durée de placement recommandée est d'au moins 5 ans.

Les frais

La commission annuelle de gestion s'élève à 1,80% maximum, *Investir* en percevant une partie au titre de sa recherche.

Il n'existe aucun frais d'entrée et de sortie, ni de frais de surperformance.

La performance du fonds

La performance affichée du fonds sera nette de frais de gestion mais tiendra compte des dividendes. Ceux-ci ne seront en effet pas distribués mais réinvestis en intégralité dans le fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Profil de risque et de rendement

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fonds, il présente un niveau élevé de 6 sur 7 sur l'échelle de risques :



Cet indicateur représente à la création du fonds la volatilité historique annuelle de l'indicateur de référence du fonds (l'indice CAC 40 dividendes nets réinvestis) sur une période de 5 ans.

L'OPCVM est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ».

Le(s) risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini(s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou le prospectus.

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est fourni à titre d'information seulement et ne constitue en aucun cas un élément contractuel, une recommandation, une sollicitation, un conseil en investissement ou une invitation d'achat ou de vente, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Investir implique des risques. La valeur de l'OPCVM peut varier à tout moment à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions et des aléas des marchés actions, et présenter un risque de perte du capital investi.

Par conséquent, PALATINE ASSET MANAGEMENT recommande à toute personne intéressée par l'OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer qu'elle dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.

Avant toute décision d'investissement, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel. Avant d'investir dans un OPCVM, vous devez prendre connaissance de son Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). En complément, le prospectus de l'OPCVM fournit une information détaillée sur l'ensemble des renseignements présentés de façon résumée dans le DICI (gestion mise en œuvre, risques, frais notamment).

Ces documents réglementaires sont disponibles auprès de Palatine Asset Management ou sur son site internet.

L'OPCVM présenté est proposé à la commercialisation en France. Il ne peut pas être commercialisé auprès d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine ou auprès d'un résident américain.

Palatine Asset Management - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 917 540 €

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014

Siège social : 42 rue d'Anjou 75008 Paris - 950 340 885 RCS Paris

N° TVA FR 25 950 340 885.

Site internet : www.palatine-am.com - Tél : 01 55 27 95 37 - Une société du groupe BPCE

